

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :
MM. LE V^{te} B. DE JONGHE ET VICTOR TOURNEUR

1924
SOIXANTE-SEIZIÈME ANNÉE



BRUXELLES
PALAIS DES ACADEMIES

Des presses de
L'IMPRIMERIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE
1924

JETON ATTRIBUÉ

A

BALTHAZAR DE LAURETTEN

SEIGNEUR-TRÉSORIER DE BRUXELLES

Il est un jeton des Pays-Bas dont, à différentes reprises, on s'est occupé dans les publications numismatiques et dont jusqu'à ce jour on n'a pas, pensons-nous, pu déterminer l'origine avec exactitude. Essayons d'éclaircir le mystère de sa naissance, en ajoutant une hypothèse nouvelle à celles émises précédemment. Commençons par présenter la pièce en donnant sa reproduction et sa description.



Au droit, la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras, se voit debout, dépassant le toit d'une chapelle que des anges soutiennent dans les airs. A droite et à gauche, des anges adoreurs; au-dessus, dans un nuage, GLO IN EXC.

Légende circulaire : VIRTUTEM CONTRA HOSTES TVOS.

Cette légende est banale, elle est probablement extraite des livres saints et a été mise à la mode par Charles-Quint, grand pourfendeur des hérétiques, des Turcs et autres mécréants, contre lesquels il a lutté toute sa vie en invoquant le secours de la divinité jusque sur ses monnaies: *Da nobis virtutem contra hostes tuos.*

Au revers, dans un intérieur rustique fort simple, éclairé par une petite fenêtre, un homme du peuple, assis, se chauffe les mains aux grandes flammes d'un feu qui brille dans l'âtre. Au fond de celui-ci, une niche dans laquelle est placé un pot; un gril avec trois pains cuits sur le feu. Autour et derrière le personnage, un balai, une serpette, un chien couché, une table avec des accessoires pour un repas, un dressoir supportant des pots et des plats, bref un tableau complet de tous les ustensiles d'un ménage.

Légende circulaire: MAGNUM VECTIGAL PARSIMONIA

Cuire: Diamètre 28 mill.

M^a collection.

C'est Van Orden qui, le premier, décrit notre jeton au Tome I, n° 1202, de son *Handleiding voor verzamelaers van Nederlandsche penningen*. Il le classe à l'année 1631, mais ajoute que certains numismates assignent l'année 1639 comme date de son émission. Il ne nous dit pas sur quel fait il se base pour avancer ces deux dates.

Après Van Orden, c'est le docteur Dugniolle qui nous décrit la pièce dans son travail sur les jetons historiques des Pays-Bas au n° 3875; il en possédait un exemplaire dans sa riche collection et le classe également à l'année 1631, sans nous donner plus de raisons que son prédécesseur pour adopter cette date. Comptant revenir tantôt sur l'orthographe du mot PARSIMONIA, nous ferons remarquer que Dugniolle l'écrit avec un C tandis que sur les exemplaires que nous avons rencontrés nous avons trouvé PARSIMONIA avec un S. Au droit, il donne pour inscription GLORIA IN EXCEL tandis que les exemplaires rencontrés jusqu'à présent portent en abrégé GLO IN EXC. Dugniolle donne comme sujet du jeton « Restauration de l'église de Mariemont ».

En 1883, nous trouvons un exemplaire en argent de notre pièce sous le n° 430 de la description du cabinet de jetons historiques formé par Louis de Coster. L'auteur de cette description, qui est, comme on le sait, M. Camille Picqué, donne également comme sujet de la pièce: Restauration de la chapelle de Mariemont, et pour expliquer le sujet du droit, il conseille de rechercher les armoiries des abbayes de femmes de Vau-les-Vierges, Vau-Fleurie, Vau-duchesse. Feu Louis de Coster avait

lâissé quelques notes manuscrites pour le catalogue de sa collection et, à propos du jeton, il signalait qu'il était sans marque d'atelier, mais frappé très probablement à Bruxelles.

Voilà donc notre jeton, qui par deux fois, prend place parmi les pièces hennuyères. il n'est donc pas étonnant que M. Olivier Hubinont, secrétaire communal de Morlanwelz-Mariemont, dans le numéro d'août 1896 de l'*Education populaire*, petit journal fort intéressant qui se publiait à Charleroi, nous dise : « Un ermitage se trouvait établi dans les bois de Morlanwelz. Il était situé dans une partie agréable de la forêt, rafraîchie par un ruisseau d'eau limpide. Un jeton de cette institution existe également et l'une de ses faces a été reproduite dans les vitraux de l'hôtel communal de Morlanwelz, salle de la Tourelle ».

Le collaborateur de l'*Education populaire* donne ensuite une description du jeton, qui est la copie de celle donnée par l'auteur du catalogue de Coster et ajoute qu'il n'en connaît que deux exemplaires, l'un dans la collection de M. Peny, à Morlanwelz, l'autre au cabinet des médailles de Bruxelles.

Deux ans plus tard, notre jeton a eu les honneurs de la discussion à l'assemblée générale de la Société de Numismatique, tenue à Morlanwelz, le 24 avril 1898. M. Peny, après avoir retracé en quelques mots l'histoire du château et de la chapelle de Mariemont, nous dit : « La numismatique nous a conservé le souvenir de cette dernière; elle se trouve reproduite sur deux jetons qui nous la montrent telle qu'elle était vers 1630 et 1740. La plus ancienne de ces pièces offre au revers un intérieur rustique. Devant l'autel, un homme est assis: ce personnage ne serait autre que l'ermite Jean Guillaume, auquel le monastère de l'Olive, près de Morlanwelz, doit sa fondation ».

A la même séance, M. de Witte émet des doutes: il ne croit pas que l'homme en costume bourgeois, assis les pieds au feu et ayant derrière lui une table servie, puisse être un ermite dans son ermitage; pour lui, cette scène doit avoir été inspirée par une légende. Il en voit la preuve dans le fait que l'homme, assis sur un escabeau devant le foyer, semble frappé de stupeur en voyant une lampe quitter d'elle-même le dessus de la cheminée et descendre vers lui. Nous partageons les doutes émis par M. de Witte à propos de l'ermite; quant à la lampe miraculeuse, nous ne constatons pas ses pérégrinations sur notre exemplaire, cependant de fort bonne conservation.

Depuis 1898 jusqu'à ce jour, il n'est plus question du jeton, qui semble définitivement entré dans la série des pièces historiques du Hainaut. Au risque de faire de la peine à nos chers confrères de cette province, nous allons émettre et défendre une hypothèse tout autre. La pièce en question serait un jeton appartenant à la riche série des jetons des Seigneurs-Trésoriers de la ville de Bruxelles et aurait été forgée en 1614 pour la sortie de charge de Balthazar de Lauretten nommé premier receveur de la ville en 1613.

Notre savant et regretté confrère, M. Edouard Vanden Brouck, pour qui la numismatique bruxelloise n'avait pas de secrets, disait en parlant des jetons des Receveurs de Bruxelles du XVII^e siècle, que l'on rencontre parfois des interruptions assez considérables dans la suite de ces pièces, mais que cette interruption ne provient pas du fait que certains jetons seraient à retrouver, mais résulte de l'omission volontaire de quelques magistrats. Il croit que tous les jetons de la série du XVII^e siècle sont connus. Dans son article sur les jetons des Receveurs de Bruxelles, sous le règne des archiducs Albert et Isabelle (1), il nous dit que le receveur Balthazar de Lauretten ne fit pas forger de jeton à l'occasion de sa sortie de charge en 1614; il aurait peut-être mieux fait de dire qu'il ne connaissait pas de jeton frappé à cette occasion, car, nous allons essayer de démontrer que le jeton dont nous parlons a bien été forgé pour compte de Balthazar de Lauretten.

Notre premier argument, c'est que son nom s'y lit non pas en toutes lettres mais par un emblème. La Vierge portant l'enfant Jésus serait Notre-Dame de Lorette, et la chapelle transportée par les anges serait la Casa Santa, telle qu'elle est représentée sur la plupart des images religieuses de l'époque.

Selon la légende, la Santa Casa ou maisonnette de la Vierge aurait été découverte à Nazareth et, au XIII^e siècle, les Sarazins ayant détruit le temple qui l'abritait, des anges la transportèrent la nuit du 12 mai 1291 en Dalmatie. Le 9 décembre 1294, elle fut à nouveau transportée à travers les airs, sur les côtes de l'Italie. Avant de se fixer au lieu qu'elle occupe aujourd'hui, elle changea plusieurs fois de place dans la forêt qui entourait

(1) *Revue Belge de Numismatique*, 1904, p. 428.

Lorette. L'église qui la renferme actuellement fut commencée en 1464 et achevée en 1513 par Bramante sous le pontificat de Jules II.

Il est certain que sur d'anciennes images religieuses et sur des médailles, on trouve parfois une image de la Vierge au-dessus d'une église ou d'une chapelle, et nous ne voulons pas prétendre que toutes ces images se rapportent à Notre-Dame de Lorette, mais lorsque la construction est soutenue par les anges-transporteurs, c'est toujours d'elle ou de son temple qu'il est question.

Pour le jeton dont nous nous occupons, la chapelle est bien soutenue par deux anges ailés que l'on voit très distinctement, tandis que sur le jeton de 1738 au buste de Marie-Elisabeth, qui a, sans aucun doute, été frappé en souvenir de la reconstruction de l'église de Mariemont, on voit bien la Vierge et l'enfant Jésus au-dessus du temple, mais des anges il n'y a aucune trace.

Passons maintenant au revers de notre pièce et examinons d'abord la légende: PARSIMONIA MAGNUM VECTIGAL.

C'est une maxime empruntée à Cicéron; de Lauretten, qui devait connaître ses classiques, a approprié cette phrase à sa gestion et il nous semble très naturel d'entendre un receveur communal nous dire: « L'économie est un grand revenu ». De nos jours, on dit: « La compression est un grand revenu ». Seulement, Cicéron et tous les dictionnaires latins consultés écrivent PARCIMONIA avec un C et non avec un S comme le fait de Lauretten sur son jeton. C'est donc, sinon une faute, du moins une orthographe peu employée dont notre receveur s'est servi sur son jeton de 1614. Or, fait curieux, de Lauretten, qui a été une seconde fois Receveur-Trésorier de Bruxelles en 1632, nous fait voir au revers du jeton frappé à l'occasion de la fin de ce mandat, un domestique occupé à remplir dans la cave de son maître un grand pot de vin; la légende nous dit: SERA IN FVNDQ PARSIMONIA. Une serrure pour une cave est une économie. Cette légende, moderne et très logique dans la bouche d'un receveur-trésorier, doit avoir de Lauretten pour auteur, et à nouveau il écrit PARSIMONIA dans son orthographe bizarre, avec un S au lieu d'un C.

Avec M. de Witte, nous ne pouvons considérer comme un

ermite, le brave petit homme qui se chauffe les mains près du feu en surveillant la cuisson de son modeste repas. Nous préférons y voir un appel à la vie simple, du petit bourgeois, s'occupant lui-même des soins de son ménage et vivant dans son intérieur. Si l'on avait voulu représenter un ermite, on aurait mis un personnage en prière, on verrait des emblèmes religieux et non pas un homme absorbé par les soins de la vie matérielle. De Lauretten aura peut-être dans la composition qui s'étale au revers du jeton, voulu faire allusion à un événement de sa vie privée, ou à un fait qui venait de se passer récemment. C'est possible et nous laissons à des confrères plus perspicaces que nous le soin de trancher la difficulté.

Pour terminer, nous dirons que nous avons attribué notre jeton à la gestion de Lauretten de 1613 à 1614 d'abord, parce qu'on n'avait pas retrouvé le jeton qui commémorait cet événement, ensuite, parce que la fracture de notre jeton se rapproche fort de celle des jetons de cette époque et notamment du jeton forgé en 1617 pour la gestion du receveur-trésorier François Vander Cruyse, où nous voyons un alchimiste devant sa table de travail.

Balthazar de Lauretten au cours de sa carrière administrative fut onze fois échevin de Bruxelles; intendant du canal en 1621 et en 1639, premier trésorier en 1613 et en 1631. On connaît ses jetons pour toutes les charges qui donnaient droit à une frappe, à l'exception de celui relatif à sa sortie de charge en 1614. Il serait étonnant que ce magistrat, qui avait toujours usé de son droit de frapper jeton chaque fois qu'il en avait la faculté, eût refusé de se soumettre aux usages établis.

Si notre hypothèse pouvait être agréée, notre jeton viendrait combler une lacune et enrichir d'une unité la si intéressante série des jetons des Seigneurs-Trésoriers de Bruxelles.

Louvain, le 1 juin 1924.

VICTOR DE MUNTER.